

# Compte-Rendu de l'assemblée générale du Collectif du 11 juin 2005

## ◇ Début de séance à 14h30

Quarante-cinq procurations nous sont parvenues, à 14h30, le Président ouvre la séance et fait un constat de carence du quorum, comme prévu par les statuts, il convoque immédiatement une Assemblée Générale Extraordinaire.

## ◇ Le Président présente le bilan annuel

Le Président Emile Roman présente son rapport moral pour l'année écoulée.

Il remarque, qu'une fois de plus, le problème de la circulation des poids lourds est abordé dans l'urgence suite à la fermeture du tunnel du Fréjus. Il souhaiterait que soient enfin mis en place des projets à long terme, ferroviaire, maritime (le trajet Toulon-Rome se fait déjà par la mer).

En ce qui concerne la Clarée, nous avons toujours une inquiétude pour la plaine des Alberts qui serait la première menacée dans le cas où un quelconque projet voyait le jour. Un représentant des Alberts manifeste l'inquiétude de la population en ce qui concerne le passage, par le col du Montgenèvre, des camions classés E/0 qui sont les plus vétustes et donc les plus à craindre. Emile Roman nous rappelle que nous avons été bien inspirés, de nous opposer, de bonne heure, à tout type de percée sous le col de l'Échelle. Le slogan "Restons vigilants" reste plus que jamais d'actualité; récemment, nous avons été alertés par nos amis italiens qu'un projet du SITAF (organisme italien des autoroutes) proposait la réalisation de creuser un deuxième tube au tunnel du Fréjus en prévoyant une extension qui pourrait passer sous le col de l'Échelle. Une association est en cours de création à Bardonnechia pour lutter contre ce projet. Le Collectif reste attentif...

Un vote à l'unanimité approuve le rapport moral du Président.

## ◇ Rapport Financier

C'est ensuite Ariane Toussaint, notre trésorière, qui présente son rapport financier; il fait ressortir de grosses dépenses qui ont été compensées par des recettes équivalentes. Nous disposons à l'heure actuelle d'un crédit de 6700 euros. Tous les documents comptables sont, bien entendu, à la disposition de nos adhérents.

Un vote à l'unanimité approuve le rapport financier.

## ◇ Projets 2005

### La Soupe aux herbes sauvages

Sur le site des Alberts, immédiatement après l'A.G., dégustation de la "soupe aux herbes sauvages" préparée par notre ami Viktor, toujours dynamique et efficace, entouré d'une équipe tout aussi performante. Cette année, la recette sera reversée à l'association MELGAR.

### Projection du film

Pour répondre à de nombreuses demandes, deux projections du film "Une soupe aux herbes sauvages" d'après le livre d'Émilie Carles sont prévues cet été, le 27 juillet et le 10 août dans la salle polyvalente de Névache. Une participation aux frais de 1 euro sera demandée aux spectateurs.

### **Foire Artisanale**

Elle se tiendra le samedi 6 août. **ATTENTION, prévue initialement aux Alberts, elle sera, pour des raisons techniques, organisée à Val-des-Prés.**

Une réunion préparatoire est prévue le 30 juillet à 21h chez Emile Roman.

#### ◇ **Montant de la cotisation**

La cotisation annuelle reste fixée à 10 euros.

#### ◇ **L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale**

**Le secrétaire, J.G. Ravary**